

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

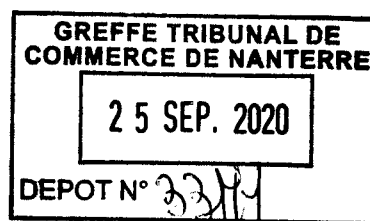
Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 06140

Numéro SIREN : 793 288 010

Nom ou dénomination : VISEO

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2020 sous le numéro de dépôt 33177



## **VISEO**

Société par Actions Simplifiée  
27-33, quai Alphonse Le Gallo  
92100 Boulogne-Billancourt

---

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Emerson Audit**  
48, rue Cardinet  
75017 Paris

**Deloitte & Associés**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

## **VISEO**

Société par Actions Simplifiée  
27-33, quai Alphonse Le Gallo  
92100 Boulogne-Billancourt

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

A l'Assemblée générale de la société VISEO,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VISEO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 7 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Incertitude significative sur la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « 3.3. Crise du COVID-19 et continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 4.2.3. de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et nous avons vérifié que la note 4.2.3. de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président arrêté le 7 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société<sup>1</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 17 avril 2020

Les Commissaires aux comptes

Emerson Audit



Patricia DURET

Deloitte & Associés



Benjamin HADDAD

# Comptes consolidés

Groupe VISEO

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **Groupe VISEO**

Société par Actions Simplifiée

au capital de 13 564 678 €

27- 33 Quai Alphonse le Gallo

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>BILAN (EN KEUR)</b> .....	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT (EN KEUR)</b> .....	<b>7</b>
<b>3</b>	<b>PRESENTATION DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b> ..	<b>8</b>
<b>3.1</b>	<b>Présentation du groupe</b> .....	<b>8</b>
<b>3.2</b>	<b>Faits marquants de l'exercice</b> .....	<b>8</b>
3.2.1	Opérations de restructurations .....	8
3.2.2	Augmentations et réductions de capital .....	9
3.2.3	Prises de participations .....	9
3.2.4	Intégration fiscale : .....	10
<b>3.3</b>	<b>Crise du COVID-19</b> .....	<b>10</b>
<b>4</b>	<b>REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION</b> .....	<b>11</b>
<b>4.1</b>	<b>Référentiel comptable</b> .....	<b>11</b>
<b>4.2</b>	<b>Modalités de consolidation</b> .....	<b>11</b>
4.2.1	Méthodes de consolidation .....	11
4.2.2	Méthode de conversion .....	12
4.2.3	Ecarts d'acquisition.....	12
4.2.4	Dates de clôture.....	13
<b>4.3</b>	<b>Méthodes et règles d'évaluation</b> .....	<b>13</b>
4.3.1	Immobilisations incorporelles .....	13
4.3.2	Immobilisations corporelles .....	13
4.3.3	Créances .....	13
4.3.4	Créances et dettes en monnaies étrangères .....	14
4.3.5	Impôt sur les bénéfices .....	14
4.3.6	Valeurs mobilières de placement .....	14
4.3.7	Trésorerie .....	14
4.3.8	Provisions.....	14
4.3.9	Indemnité de départ à la retraite.....	15
4.3.10	Subventions d'investissement.....	16
4.3.11	Chiffre d'affaires .....	16
4.3.12	Frais de recherche et développement .....	16
4.3.13	Charges et produits exceptionnels .....	16
4.3.14	Intérêts minoritaires.....	16

4.3.15	Résultat par action .....	17
4.3.16	CICE.....	17
<b>4.4</b>	<b>Méthodes préférentielles .....</b>	<b>18</b>
4.4.1	Engagements de retraite.....	18
4.4.2	Opérations de location financement .....	18
4.4.3	Traitement des écarts de conversion .....	18
4.4.4	Enregistrement des produits à l'avancement .....	18
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION ....</b>	<b>19</b>
<b>5.1</b>	<b>Principes .....</b>	<b>19</b>
<b>5.2</b>	<b>Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2019 .....</b>	<b>19</b>
<b>6</b>	<b>EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS (EN MILLIERS D'EUROS) .....</b>	<b>20</b>
<b>6.1</b>	<b>Postes du bilan.....</b>	<b>20</b>
6.1.1	Actif immobilisé .....	20
6.1.2	Actif circulant .....	22
6.1.3	Capitaux propres .....	24
6.1.4	Provisions.....	24
6.1.5	Emprunts et dettes financières.....	25
6.1.6	Autres dettes et comptes de régularisations .....	26
<b>6.2</b>	<b>Postes du compte de résultat .....</b>	<b>26</b>
6.2.1	Ventilation du chiffre d'affaires.....	26
6.2.2	Autres produits d'exploitation.....	27
6.2.3	Variations nettes des amortissements et des dépréciations.....	27
6.2.4	Charges de personnel.....	27
6.2.5	Résultat d'exploitation .....	28
6.2.6	Rémunérations allouées aux dirigeants .....	28
6.2.7	Charges et produits financiers .....	28
6.2.8	Charges et produits exceptionnels .....	29
6.2.9	Impôts sur les bénéfices.....	29
<b>7</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>31</b>
<b>7.1</b>	<b>Evènements postérieurs à la clôture .....</b>	<b>31</b>
<b>7.2</b>	<b>Engagements hors bilan .....</b>	<b>31</b>
7.2.1	Engagements donnés.....	31
7.2.2	Autres engagements donnés.....	31
7.2.3	Autres informations complémentaires.....	32

7.2.4	Autres engagements.....	32
7.3	Honoraires des commissaires aux comptes .....	32
7.4	Effectif moyen .....	33
9	<b>TRESORERIE</b> .....	<b>34</b>

## 1 Bilan (en KEUR)

ACTIF		31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Actif immobilisé</b>			
Ecarts d'acquisition	Note 6.1.1.1	57 187	56 641
Immobilisations incorporelles	Note 6.1.1.2	1 795	1 508
Immobilisations corporelles	Note 6.1.1.3	3 203	2 665
Immobilisations financières	Note 6.1.1.4	1 171	1 133
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>63 356</b>	<b>61 946</b>
<b>Actif circulant</b>			
Clients et comptes rattachés	Note 6.1.2	50 471	46 234
Autres créances et comptes de régularisation	Note 6.1.2	33 031	35 238
Valeurs mobilières de placement		6	45
Disponibilités		26 967	19 464
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>110 475</b>	<b>100 980</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>173 831</b>	<b>162 927</b>

<b>PASSIF</b>		<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>			
Capital		13 565	13 608
Prime		9 652	10 360
Réserves		17 136	7 370
Résultat consolidé		11 278	10 145
Subventions		172	429
Autres		(148)	(674)
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>51 655</b>	<b>41 238</b>
Intérêts minoritaires		3 714	3 926
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>Note 6.1.3</b>	<b>55 370</b>	<b>45 164</b>
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques et charges		4 969	4 744
<b>Total des provisions</b>	<b>Note 6.1.4</b>	<b>4 969</b>	<b>4 744</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes financières	Note 6.1.5	40 094	44 666
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 6.1.6	19 019	19 303
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 6.1.6	54 379	49 051
<b>Total dettes</b>		<b>113 492</b>	<b>113 019</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>173 831</b>	<b>162 927</b>

## 2 Compte de résultat (en KEUR)

		Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	Note 6.2.1	220 081	200 801
Production immobilisée		928	767
<b>Production</b>		<b>221 009</b>	<b>201 568</b>
Achats consommés		-	-
<b>Marge brute</b>		<b>221 009</b>	<b>201 568</b>
Autres achats et charges externes		(60 270)	(58 811)
Charges de personnel (inclus participation des salariés)	Note 6.2.4	(143 285)	(127 585)
Impôts et taxes		(4 162)	(4 098)
Autres produits d'exploitation	Note 6.2.2	5 831	4 247
Autres charges d'exploitation		(134)	(167)
<b>EBITDA</b>		<b>18 989</b>	<b>15 153</b>
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	Note 6.2.3	(1 589)	(1 485)
<i>Dont dot./prov. engagements de retraite</i>		<i>(403)</i>	<i>(467)</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	Note 6.2.5	<b>17 401</b>	<b>13 668</b>
Résultat financier	Note 6.2.7	(1 531)	(1 805)
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>15 869</b>	<b>11 862</b>
Charges et produits exceptionnels	Note 6.2.8	(705)	(84)
Impôts sur les résultats	Note 6.2.9	(3 406)	(432)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>11 758</b>	<b>11 347</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-	(66)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>11 758</b>	<b>11 280</b>
Intérêts minoritaires		480	1 135
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>11 278</b>	<b>10 145</b>
Résultat par action		0,83 €	0,75 €
Résultat dilué par action		0,78 €	0,70 €

### **3 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice**

#### **3.1 Présentation du groupe**

La société VISEO est une société par actions simplifiée (SAS) de droit français qui est domiciliée, 27-33 Quai Alphonse le Gallo à Boulogne Billancourt (92100), créée le 24 mai 2013.

Les comptes consolidés du Groupe VISEO pour la clôture au 31 décembre 2019 comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et est détaillé au § 5.2.

#### **3.2 Faits marquants de l'exercice**

##### **3.2.1 Opérations de restructurations**

La société a absorbé le 2 janvier 2019 sa filiale, la société VISEO SA, avec effet rétroactif au 1/1/2019, et option pour le régime de faveur des fusions (art. 210-A du CGI).

Dans le cadre de cette fusion, la société a renoncé, du fait de sa qualité d'actionnaire de la société absorbée par détention de 2.953.185 actions de capital, à l'attribution de ses propres actions, auxquelles elle aurait pu prétendre. L'annulation des titres de la société absorbée détenus par la société absorbante a généré un mali technique d'un montant de 11 108 K€, constitué uniquement du fonds commercial, comptabilisé au compte 208000. L'opération a par ailleurs donné lieu à une augmentation de capital de 224 K€ au niveau de la société absorbante, par création de 223.718 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale unitaire, et en rémunération des 38.144 actions de capital de la société absorbée détenues par les actionnaires minoritaires. A l'issue de cette opération, le capital social de la société s'élevait à 13 831 K€.

L'écart entre l'actif reçu à rémunérer, soit 380.540 euros et le montant de l'augmentation de capital de 224 K€, constitue une prime de fusion pour un montant de 156 K€.

Conformément aux dispositions de l'article 210-A du CGI, la société absorbante a ensuite reconstitué dans ses livres les provisions règlementées existantes chez la société absorbée (amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition de titres de participations) à hauteur de 155 K€, et ce par imputation sur la prime de fusion.

Suite à cette fusion, la société absorbante VISEO MANAGEMENT a changé de dénomination sociale et se dénomme désormais VISEO.

La société a absorbé au 31 mars 2020, dans le cadre d'une fusion simplifiée sans échange de titres, sa filiale DELTAMETRIC détenue à 100%, avec une rétroactivité comptable et fiscale au 1/1/19 et une option pour le régime de faveur des fusions (art 210-A du CGI). L'annulation des titres de la société absorbée détenue par la société absorbante a généré une mali technique de 328 K€ comptabilisé au compte 208000.

L'intégralité des malis techniques ont été annulés dans les comptes consolidés.

### 3.2.2 Augmentations et réductions de capital

Au cours de l'exercice, la société a procédé à deux augmentations de capital, soit :

Augmentation de capital par apport en nature au profit des actionnaires minoritaires dans le cadre de l'absorption de la filiale VISEO SA au 2/1/2019, par émission de 223.718 actions de 1 euro de valeur nominale soit une augmentation de capital de 224 K€.

Augmentation de capital par apport en numéraire réservée au FCPE VISEO, par émission de 63.091 actions de 1 euro de valeur nominale soit une augmentation de capital de 63 K€.

Au cours de l'exercice, la société a procédé à trois réductions de capital, soit :

Réduction de capital par voie de rachat de 296.876 actions de 1 euro de valeur nominale unitaire, en vue de leur annulation, soit une réduction de capital de 296 K€. La différence entre la valeur nominale et le prix de rachat est imputée sur les postes primes d'émission et primes d'apport.

Réduction de capital par voie de rachat de 25.202 actions de 1 euro de valeur nominale unitaire, en vue de leur annulation, soit une réduction de capital de 25 K€. La différence entre la valeur nominale et le prix de rachat est imputée sur le poste primes d'apport.

Réduction de capital par annulation de 7.583 actions propres de 1 euro de valeur nominale unitaire soit une réduction de capital de 7 K€. La différence entre la valeur nominale et le prix de rachat est imputée sur le poste primes d'émission.

Au 31/12/2019, le capital social est composé de 13.564.678 actions de 1 euro de valeur nominale unitaire.

### 3.2.3 Prises de participations

Au cours de l'exercice, la société a pris les participations suivantes :

Le Groupe a acquis 2076 actions (3,4% du capital) de la société VISEO DIGITAL, auprès d'actionnaires minoritaires. Au 31/12/2019, la société détient 60.484 actions du capital de la société VISEO DIGITAL, soit 100% du capital.

La société a procédé à l'augmentation en numéraire du capital de sa filiale VISEO Asia, détenue à 100%, pour un montant de 982 K€ (soit 1 500 K SGD), par compensation avec la dette compte courant détenue envers la filiale.

Une nouvelle filiale, VISEO INDONESIA, a été créée cette année et est devenue active en septembre.

La société a procédé à une augmentation en numéraire du capital de sa filiale VISEO PHILIPPINES détenue à 100%, à hauteur de 10 200 K PHP soit 179 K€, et à la libération du capital initial de 800 K PHP soit 14 K€, correspondant au total une souscription de 11 000 K PHP soit un montant total de 193 K€.

Dans le cadre de l'activation de la garantie de passif contractée en 2014 lors de l'acquisition des titres de la société NOVEDIA SA (devenue par la suite VISEO DIGITAL), la société est parvenue à recouvrer des créances auprès de garants défaillants, à hauteur de 217 K€, constituant une nouvelle révision de prix venant en diminution du coût d'entrée initial des titres.

Dans le cadre de l'absorption des sociétés VISEO SA et DELTAMETRIC, la société a procédé à l'annulation du montant des participations détenues au capital de ces entités, comme détaillée ci-dessous :

- Annulation de la participation détenue au capital de la société VISEO pour un montant de 40 570 K€ ;
- La société a également procédé à l'annulation d'une créance rattachée à cette participation à hauteur de 6 579 K€, et d'intérêt courus sur cette même créance à hauteur de 73 K€.
- Annulation de la participation détenue au capital de la société DELTAMETRIC pour un montant de 315 K€.

#### 3.2.4 Intégration fiscale :

Suite à l'absorption de la société VISEO SA, société tête de groupe du précédent périmètre d'intégration fiscale, et de la société DELTAMETRIC au 1/1/2019, la société forme à compter de cette date un groupe fiscalement intégré (art. 223 A, alinéa 1, et 223 L 6 du CGI) avec les sociétés VISEO BI, VISEO TECHNOLOGIES, VISEO DIGITAL et COLIBRI.

Dans le cadre cette intégration fiscale, la société applique sur le plan comptable la méthode de la neutralité pour la comptabilisation de l'impôt du groupe.

### 3.3 Crise du COVID-19

L'épidémie de COVID-19 (Corona Virus Disease 2019) se développe depuis fin décembre 2019, initialement en Chine puis dans le monde entier.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations du groupe ne sont pas significatives à la date d'établissement des comptes au 31 décembre 2019, en revanche les mesures de confinement et de fermetures des entreprises décidées les 12 et 14 mars 2020 ont ralenti très fortement l'activité économique en France et dans le monde.

Les conséquences futures pour le groupe Viseo ne peuvent à ce jour être estimées de manière fiable, cependant après une simulation des hypothèses les plus pessimistes, un plan de financement a été initié pour faire face à celles-ci.

Aussi les comptes consolidés ont été arrêtés en vertu du principe de continuité d'exploitation en tenant compte des besoins de trésorerie à court terme qui nécessitent l'obtention d'un plan de garanti par l'Etat auprès des établissements bancaires, d'un prêt auprès de la BPI ainsi que de l'obtention d'un waiver des banques parties au contrat de crédit senior d'avril 2018 pour que ne

soient pas considérés comme des cas d'exigibilité anticipée le report de l'échéance du mois d'avril 2020 ainsi que ces demandes de nouveaux prêts.

En l'absence d'un accord au titre de ces différentes demandes à ce jour, leur non-obtention créerait une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de votre société. L'application du principe de continuité d'exploitation retenu pour l'établissement des comptes consolidés de VISEO et l'évaluation des actifs et des passifs retenus dans un contexte normal de poursuite des activités pourrait alors s'avérer inappropriée.

## **4 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation**

### **4.1 Référentiel comptable**

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

### **4.2 Modalités de consolidation**

#### **4.2.1 Méthodes de consolidation**

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par la société VISEO sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

#### 4.2.2 Méthode de conversion

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes.

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

Bilan

Capitaux propres	cours historiques
Autres postes du bilan	cours de clôture

Compte de résultat

cours moyen

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

#### 4.2.3 Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015.

A partir d'analyses documentées des caractéristiques des opérations d'acquisition concernées, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques, le groupe a considéré que les durées de vie des écarts d'acquisition sont illimitées.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les écarts d'acquisition.

Comme la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de

croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

#### 4.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre.

### 4.3 Méthodes et règles d'évaluation

#### 4.3.1 Immobilisations incorporelles

Les brevets et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par les entreprises, à savoir :

	Durée
Concessions et brevets	De 1 à 3 ans

#### 4.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Agencements aménagements des constructions	De 6 à 10 ans	L
Mobilier	De 7 à 10 ans	L
Matériel de bureau et informatique	De 4 à 5 ans	L
Matériel de transport	De 4 ans	L

L : linéaire

#### 4.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les comptes clients n'intègrent pas les effets escomptés non échus qui font l'objet, le cas échéant, d'une mention en engagement hors bilan.

#### **4.3.4 Créances et dettes en monnaies étrangères**

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

#### **4.3.5 Impôt sur les bénéfices**

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat. Les impôts différés des filiales françaises sont calculés au taux de 31% pour les décalages temporaires à court terme et 25% pour les décalages temporaires à long terme sur l'exercice 2019.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables ;
- Ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période.

#### **4.3.6 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur liquidative

#### **4.3.7 Trésorerie**

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

#### **4.3.8 Provisions**

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2019 rendent probables conformément aux critères définis par le règlement du CRC 2000-06 relatifs au passif.

#### 4.3.9 Indemnité de départ à la retraite

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2019. Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

Le montant est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes, selon les sociétés du groupe :

- Méthode calcul choisie : prospective ;
- Taux de turn-over : entre 14,29% et 28,88% ;
- Profil de carrière : 3,50% pour l'ensemble des salariés ;
- Table de mortalité : TGH 05 pour les hommes et TGF 05 pour les femmes ;
- Taux d'actualisation : 0,77% ;
- Convention collective : Syntec
- Age de départ : 67 ans
- Taux de charges sociales : comprises entre 37,93% et 44,89%
- Conditions de départ : volontaire du salarié.

Le montant de l'engagement au 31 décembre 2019 s'élève à 4 182 k€, dont 4 395 k€ en provision et – 213 k€ d'écarts actuariels non comptabilisés. Au 31 décembre 2018 il s'élevait à 3 769 k€, dont 4 085 k€ en provision et - 316 k€ d'écarts actuariels non comptabilisés.

#### **4.3.10 Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont maintenues en capitaux propres. Elles sont reprises au fur et à mesure des dépenses engagées sur la période pour chaque projet.

#### **4.3.11 Chiffre d'affaires**

Dans le cadre des projets facturés au forfait ou en régie forfaitée, l'entreprise utilise la méthode à l'avancement pour la valorisation des encours à la clôture de l'exercice.

Le bénéfice à terminaison est pris en compte en fonction du degré d'avancement des forfaits.

#### **4.3.12 Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont intégralement passés en charge sur la période où ils sont engagés.

#### **4.3.13 Charges et produits exceptionnels**

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

#### **4.3.14 Intérêts minoritaires**

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une filiale consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler les pertes. Si, ultérieurement, la filiale consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

**4.3.15 Résultat par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

en €	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net du groupe	11 278 032	10 145 003
Nombre d'actions	13 564 678	13 607 530
<b>Résultat de base par action</b>	<b>0,83</b>	<b>0,75</b>
Résultat net du groupe	11 278 032	10 145 003
Effet de la dilution	888 201	901 051
<i>OCA</i>	854 701	854 701
<i>AGA</i>	33 500	46 350
Nombre d'actions dilué	14 452 879	14 508 581
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,78</b>	<b>0,70</b>

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

**4.3.16 CICE**

Il n'y a plus de CICE désormais

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement ;
- d'investissements dans les locaux ;
- et de reconstitution de leur fonds de roulement.

#### **4.4 Méthodes préférentielles**

##### **4.4.1 Engagements de retraite**

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

##### **4.4.2 Opérations de location financement**

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

##### **4.4.3 Traitement des écarts de conversion**

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les écarts sont inscrits dans le compte de résultat selon la méthode décrite en § 4.3.4.

##### **4.4.4 Enregistrement des produits à l'avancement**

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

## 5 Informations relatives au périmètre de consolidation

### 5.1 Principes

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 4.2.1.

### 5.2 Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2019

SOCIETE	N° SIREN	DEVISE	% intérêts	% contrôle	% intérêts N-1	% contrôle N-1	Méthode conso N
VISEO (SAS)	793 288 010	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG
Viseo (SA)	428 104 012	EUR	Fusionée	Fusionée	96,74%	96,74%	IG
Viseo BI (SA)	440 964 864	EUR	99,87%	99,87%	96,01%	99,87%	IG
Viseo Technologies (SAS)	420 798 100	EUR	99,89%	100,00%	95,57%	100,00%	IG
Viseo Digital (SAS)	348 849 522	EUR	100,00%	100,00%	93,42%	96,57%	IG
DeltaMetric (SAS)	448 223 842	EUR	Fusionée	Fusionée	96,74%	100,00%	IG
Viseo Customer Success (SAS)	520 408 386	EUR	56,33%	56,33%	55,45%	56,00%	IG
Colibri	834 242 703	EUR	100,00%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
Viseo Australia		AUD	100,00%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
PT Viseo BPO Indonesia		IDR	99,99%	100,00%	-	-	IG
Viseo USA Inc		USD	100,00%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
Viseo Hong-Kong Ltd		HKD	100,00%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
Viseo Asia Pte Ltd		SGD	100,00%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
Vi-One North Africa		MAD	100,00%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
Nait Consulting Services Pte Ltd		SGD	100,00%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
Viseo BPO Philippines Inc		PHP	99,99%	100,00%	96,74%	100,00%	IG
Viseo Iberia Networks		EUR	60,00%	100,00%	60,00%	100,00%	IG
Viseo AMS Iberia		EUR	60,00%	100,00%	60,00%	100,00%	IG
Viseo Consulting Iberia		EUR	60,00%	100,00%	60,00%	100,00%	IG
Viseo HCM		EUR	60,00%	100,00%	60,00%	100,00%	IG
Viseo Iberica Techno S.L.		EUR	60,00%	100,00%	60,00%	100,00%	IG
Portviseo (1)		EUR	100,00%	100,00%	-	-	IG
Birchman Chile		CLP	20,00%	20,00%	-	-	NC
Viseo Carribean		DOP	99,99%	99,99%	-	-	NC

(1) Créée en 2018 et consolidée à partir de 2019

*I.G. : Intégration globale*

*N.C. : Non consolidée car elles ne présentent pas un caractère significatif*

## 6 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d’Euros)

### 6.1 Postes du bilan

#### 6.1.1 Actif immobilisé

##### 6.1.1.1 *Ecart d’acquisition*

	31 décembre 2018	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31 décembre 2019
GROUPE VISEO	42 448	-	(218)	-	42 230
VISEO CUSTOMER SUCCESS	753	-	-	-	753
NAIT CONSULTING	486	327	-	15	829
VISEO DIGITAL	-	420	-	-	420
VISEO CONSULTING IBERIA	12 954	-	-	-	12 954
<b>Valeurs nettes</b>	<b>56 641</b>	<b>748</b>	<b>(218)</b>	<b>15</b>	<b>57 187</b>

Suite au rachat des minoritaires de Viseo Digital par Viseo SAS, un écart d’acquisition complémentaire a été calculé sur la base du prix d’acquisition incluant les honoraires d’acquisition et de l’actif net du groupe valorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En vertu des clauses d’earn-out du contrat d’achat Nait, le Groupe Viseo a payé un complément de prix en 2019 de 327 K€ à Nait. A contrario, le groupe Viseo a reçu 218 K€ des garants suite à l’activation de la garantie.

##### 6.1.1.2 *Immobilisations incorporelles*

	31 décembre 2018	Augment.	Diminut.	Autres variations	31 décembre 2019
<b>Valeurs brutes</b>					
Concessions, brevets, licences	5 736	149	(138)	328	6 075
Autres immobilisations incorporelles	224	0	-	-	224
Immobilisations incorporelles en-cours	306	885	-	(323)	868
<b>Total</b>	<b>6 267</b>	<b>1 034</b>	<b>(138)</b>	<b>5</b>	<b>7 168</b>
<b>Amortissements</b>					
Concessions, brevets, licences	(4 549)	(755)	138	3	(5 163)
Autres immobilisations incorporelles	(210)	-	-	-	(210)
<b>Total</b>	<b>(4 759)</b>	<b>(755)</b>	<b>138</b>	<b>3</b>	<b>(5 373)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 508</b>	<b>279</b>	<b>(0)</b>	<b>8</b>	<b>1 795</b>

6.1.1.3 Immobilisations corporelles

	31 décembre 2018	Augment.	Diminut.	Autres variations	31 décembre 2019
<b>Valeurs brutes</b>					
Constructions	99	207	(57)	4	252
Installations techniques, mat. & out.	550	63	(19)	0	594
Instal, mat. & out. en crédit-bail	162	-	-	-	162
Autres immobilisations corporelles	7 032	620	(2 168)	16	5 500
Autres immo. corp. en crédit-bail	40	-	-	-	40
Immobilisations corporelles en cours	-	271	-	-	271
<b>Total</b>	<b>7 884</b>	<b>1 161</b>	<b>(2 244)</b>	<b>20</b>	<b>6 820</b>
<b>Amortissements</b>					
Constructions	(64)	(5)	62	(1)	(8)
Installations techniques, mat. & out.	(528)	(27)	19	(0)	(536)
Instal, mat. & out. en crédit-bail	(114)	(32)	-	-	(146)
Autres immobilisations corporelles	(4 478)	(513)	2 109	(8)	(2 890)
Autres immo. corp. en crédit-bail	(36)	(2)	-	-	(38)
<b>Total</b>	<b>(5 219)</b>	<b>(579)</b>	<b>2 190</b>	<b>(10)</b>	<b>(3 618)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Constructions	35	202	4	2	244
Installations techniques, mat. & out.	22	36	-	0	58
Instal, mat. & out. en crédit-bail	48	(32)	-	-	16
Autres immobilisations corporelles	2 555	107	(58)	7	2 610
Autres immo. corp. en crédit-bail	5	(2)	-	-	3
Immobilisations corporelles en cours	-	271	-	-	271
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 665</b>	<b>582</b>	<b>(54)</b>	<b>10</b>	<b>3 203</b>

Ventilation des immobilisations par zone géographique :

	Immobilisations incorporelles	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations en Crédit bail
Pôle France	1 785	0	2 328	19
Pôle Iberia	11	0	241	
Pôle Noth Africa	0	0	471	
Pôle Asie Pacifique	0	0	141	
Pôle Amériques	0	0	2	
<b>Total</b>	<b>1 795</b>	<b>0</b>	<b>3 184</b>	<b>19</b>

## 6.1.1.4 Immobilisations financières

	31 décembre 2018	Augment.	Diminut.	Autres variations	31 décembre 2019
<b>Valeurs brutes</b>					
Titres de participations	58	0	(3)	0	55
Créances rattachées à des participations	60	18	(5)	-	73
Autres immobilisations financières	1 015	158	(133)	3	1 043
<b>Total</b>	<b>1 133</b>	<b>176</b>	<b>(141)</b>	<b>3</b>	<b>1 171</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>	-	-	-	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 133</b>	<b>176</b>	<b>(141)</b>	<b>3</b>	<b>1 171</b>

Les autres immobilisations financières sont constituées essentiellement par les dépôts de garantie versés.

## 6.1.2 Actif circulant

Ventilation des créances brutes :

	31 décembre 2018	31 décembre 2019	A un an au plus	A plus d'un an
<b>Valeurs brutes</b>				
Avances et acomptes versés	119	104	104	-
Clients et comptes rattachés	48 797	52 890	50 681	2 209
Créances fiscales hors IS	17 798	14 652	11 563	3 089
Créances d'impôts	2 368	3 255	1 076	2 179
Créances sociales	257	302	302	-
Autres créances	7 830	8 567	8 567	-
Charges constatées d'avance	3 296	3 331	3 331	-
Charges à répartir	790	643	147	497
Impôt différé actif	4 815	4 213	1 157	3 055
<b>Total</b>	<b>86 071</b>	<b>87 957</b>	<b>76 928</b>	<b>11 029</b>

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation dont le fait générateur est sur l'exercice suivant.

Les charges à répartir sont principalement relatives à l'étalement des frais d'émissions d'emprunt sur la durée des emprunts souscrits en avril 2018.

Dépréciation des créances :

	31 décembre 2018	31 décembre 2019	A un an au plus	A plus d'un an
<b>Dépréciations</b>				
Clients et comptes rattachés	(2 563)	(2 418)	(2 418)	-
Comptes courants	(51)	(51)	(51)	-
Autres créances	(1 986)	(1 986)	(1 986)	-
<b>Total</b>	<b>(4 599)</b>	<b>(4 455)</b>	<b>(4 455)</b>	<b>-</b>

Les autres créances sont constituées par les retenues de garantie pour un montant de 1 986 K€, du préfinancement des créances CICE ou CIR.

Les créances d'anciennes filiales de NOVEDIA, hors périmètre d'acquisition, intégrées en février 2014, ont été provisionnées à 100%.

Les dotations et reprises sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

Ventilation des impôts différés :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Différences temporaires	3 078	3 710
Retraitements	1 135	1 106
<b>Total ventilations impôts différés</b>	<b>4 213</b>	<b>4 815</b>

Ventilation des impôts différés par poste :

	31 décembre 2018	Variation de périmètre	Impact résultat	Effets de change	31 décembre 2019
Immobilisations corporelles	117	-	(139)	5	(18)
Provisions	988	-	209	-	1 197
Autres	985	-	73	-	1 058
Reports déficitaires	2 872	-	(745)	-	2 127
<b>Impôts différés actifs (bruts) et passifs</b>	<b>4 962</b>	<b>-</b>	<b>(602)</b>	<b>5</b>	<b>4 365</b>
Impôts différés actifs non reconnus	(147)	-	-	(5)	(152)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>4 815</b>	<b>-</b>	<b>(602)</b>	<b>-</b>	<b>4 213</b>
<i>Dont impôts différés actifs reconnus</i>	4 815	-	(602)	-	4 213
<i>Dont impôts différés passifs</i>					

### 6.1.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, le capital social est de 13 564 678 € et se compose de 13 564 678 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

	Capital	Primes	Réserve et écart de conv.	Subvention d'invest.	Actions d'auto contrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres - Part Groupe	Total des intérêts minoritaires	Total de l'ensemble consolidé
Situation au 31/12/2017	13 563	9 925	2 711	21	(600)	5 620	31 242	1 016	32 258
Affectation du résultat	-	-	5 620	-	-	(5 620)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	10 145	10 145	1 135	11 280
Variation de périmètre	-	-	(113)	113	-	-	-	1 792	1 792
Versement de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	8	8
Augmentation de capital	1 233	3 957	-	-	-	-	5 190	-	5 190
Réduction de capital	(1 189)	(3 522)	(200)	-	-	-	(4 911)	-	(4 911)
Subventions d'investissement virées au résultat	-	-	-	(450)	-	-	(450)	(21)	(471)
Elimination des actions d'auto contrôle	-	-	-	-	(17)	-	(17)	-	(17)
Variation des écarts de conversion	-	-	38	-	-	-	38	(4)	34
Autres	-	-	2	-	-	-	2	(1)	1
Situation au 31/12/2018	13 608	10 360	7 313	429	(617)	10 145	41 238	3 926	45 163
Affectation du résultat	-	-	10 145	-	-	(10 145)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	11 278	11 278	480	11 758
Variation de périmètre	-	-	(108)	-	597	-	489	(665)	(176)
Versement de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(27)	(27)
Variation de capital	(43)	(709)	(204)	-	-	-	(955)	-	(955)
Subventions d'investissement virées au résultat	-	-	-	(257)	-	-	(257)	-	(257)
Elimination des actions d'auto contrôle	-	-	-	-	(55)	-	(55)	-	(55)
Variation des écarts de conversion	-	-	(83)	-	-	-	(83)	-	(83)
Situation au 31/12/2019	13 565	9 652	17 063	172	(75)	11 278	51 655	3 714	55 369

### 6.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

	31 décembre 2018	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31 décembre 2019
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 085	403	(92)	-	4 395
Provisions pour litiges	339	92	(333)	1	99
Autres provisions pour risques & charges	320	237	(82)	0	476
<b>Total</b>	<b>4 744</b>	<b>731</b>	<b>(507)</b>	<b>1</b>	<b>4 969</b>

Les dotations correspondent à des contentieux prud'homaux ou commerciaux.

L'intégralité des reprises de provisions ont été utilisées. Elles s'analysent comme suit :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Exploitation	147	-
Financier	52	-
Exceptionnelles	309	-
	<b>507</b>	<b>-</b>

## 6.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

	31 décembre 2018	31 décembre 2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	17 000	17 000	-	2 000	15 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 982	20 397	5 487	14 910	-
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	55	21	18	3	-
Concours bancaires courants	3 983	2 677	2 677	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	646	-	-	-	-
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>44 666</b>	<b>40 094</b>	<b>8 181</b>	<b>16 913</b>	<b>15 000</b>

La dette financière a varié comme suit :

Variation des dettes financières	31 décembre 2018	Augmentation	Remb.	Entrée de périmètre	Variation	Variations de change	31 décembre 2019
Emprunts obligataires	17 000	-	-	-	-	-	17 000
Emprunts auprès établis. de crédit	22 982	2 635	(5 223)	-	-	3	20 397
Autres emprunts et dettes assimilées	646	-	(646)	-	-	-	-
Concours bancaires courants	3 983	-	-	-	(1 307)	1	2 677
Crédit bail	55	-	(34)	(0)	-	-	21
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>44 666</b>	<b>2 635</b>	<b>(5 903)</b>	<b>(0)</b>	<b>(1 307)</b>	<b>3</b>	<b>40 094</b>

**Viseo**

Dans le cadre de ses prises de participation et de la restructuration de la dette financière du groupe, la société a procédé :

- Au remboursement d'une tranche de l'emprunt obligataire convertible souscrit en 2016 auprès de la banque BPI, et ce à hauteur de 2 999 K€ A supprimer
- Au cours de l'année 2019, le Groupe a levé les emprunts suivants :
  - o Activation du reliquat d'enveloppe de prêt de 1200 K€ en janvier 2019 pour acheter des parts minoritaires
  - o Levée de 3 prêts court terme auprès du pool bancaire :
    - 600 K€ auprès de la Caisse d'Epargne pour financer les travaux effectués dans les locaux de Casablanca (intégralement levé)
    - 575 K€ pour financer le rachat des parts des minoritaires de Viseo Digital (intégralement levé)
    - 600 K€ pour financer les travaux dans les locaux de Morlaix, non intégralement levé au 31/12/2019

## 6.1.6 Autres dettes et comptes de régularisations

	31 décembre 2018	31 décembre 2019	A moins d'un an	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs	19 303	19 019	19 019	-	-
Avances et acomptes	419	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	39 801	39 261	39 261	-	-
Comptes courants	58	220	220	-	-
Impôts sur les bénéfices	336	98	98	-	-
Dettes diverses	1 257	2 648	2 648	-	-
Produits constatés d'avance	6 995	11 967	11 967	-	-
Dettes sur acquisition d'actif	185	185	185	-	-
<b>Total autres dettes et comptes de régul.</b>	<b>68 354</b>	<b>73 398</b>	<b>73 398</b>	-	-

## 6.2 Postes du compte de résultat

## 6.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par zones géographiques :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2019		2018	
	En K€	En %	En K€	En %
Pôle France	155 017	70,44%	145 189	72,30%
Pôle Iberia	41 709	18,95%	36 906	18,38%
Reste de l'Europe	7 545	3,43%	2 878	1,43%
Pôle North Africa	684	0,31%	367	0,18%
Pôle Asie Pacifique	9 426	4,28%	8 774	4,37%
Pôle Amériques	5 700	2,59%	6 687	3,33%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>220 081</b>	<b>100%</b>	<b>200 801</b>	<b>100%</b>

Par solutions :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2019		2018	
	En K€	En %	En K€	En %
BU DATA & PROCESS	151 707	68,93%	139 448	69,45%
BU TECHNOLOGIES	59 827	27,18%	53 264	26,53%
BU DIGITAL	7 014	3,19%	7 722	3,85%
AUTRES	1 533	0,70%	367	0,18%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>220 081</b>	<b>100%</b>	<b>200 801</b>	<b>100%</b>

6.2.2 Autres produits d'exploitation

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Autres produits d'exploitation</b>		
Subventions d'exploitation	5 303	3 166
Transfert de charges	327	1 007
Autres produits	202	74
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>5 831</b>	<b>4 247</b>

Le crédit d'impôt recherche (CIR) au titre de 2019 a été comptabilisé en subvention d'exploitation. Le montant de CIR au titre de 2019 est égal à 4 602 K€. Les autres subventions liées aux activités de recherche représentent 447 K€. Le solde de 254 K€ correspond à un dispositif espagnol identique au CIR

La société VISEO Technologies bénéficie d'une subvention d'investissement. Le groupe enregistre une variation de - 257 K€ en 2019. La subvention est maintenue en capitaux propres.

6.2.3 Variations nettes des amortissements et des dépréciations

	Exercice 2019	Exercice 2018
Reprises de dépréciation sur actif circulant	117	233
Reprises de provisions	681	340
<b>Total reprises d'amortissements et de provisions</b>	<b>799</b>	<b>573</b>
Dotations aux amortissements d'exploitation	(1 480)	(962)
Dotations aux dépréciation sur actif circulant	(162)	(55)
Dotations aux provisions d'exploitation	(746)	(1 042)
<b>Total dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>(2 387)</b>	<b>(2 059)</b>

6.2.4 Charges de personnel

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires et traitements	103 741	91 731
Charges de personnel	38 783	35 236
Participation des salariés	761	617
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>143 285</b>	<b>127 585</b>

## 6.2.5 Résultat d'exploitation

Ventilation du résultat d'exploitation par solution :

EBIT	2019		2018	
	En K€	En %	En K€	En %
BU DATA & PROCESS	10 568	60,73%	7 751	56,71%
BU TECHNOLOGIES	5 814	33,41%	3 745	27,40%
BU DIGITAL	290	-1,67%	226	-1,65%
AUTRES	1 309	7,52%	2 398	17,54%
<b>Total EBIT</b>	<b>17 401</b>	<b>100%</b>	<b>13 668</b>	<b>100%</b>

## 6.2.6 Rémunérations allouées aux dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## 6.2.7 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Produits financiers</b>		
Gains de change	251	212
Autres produits financiers	125	178
Reprises sur amortissements et provisions	-	383
<b>Total des produits financiers</b>	<b>377</b>	<b>774</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	(61)
Intérêts et charges assimilées	(1 659)	(2 321)
Pertes de change	(249)	(198)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(1 908)</b>	<b>(2 579)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 531)</b>	<b>(1 805)</b>

Il s'agit principalement des intérêts des emprunts du groupe.

## 6.2.8 Charges et produits exceptionnels

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	215	18
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47	-
- Sur cession de titres de participations	11	141
Autres produits exceptionnels	22	59
Reprises de provisions et transferts de charges	337	515
<b>Total</b>	<b>631</b>	<b>733</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(11)	(114)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(74)	(68)
Autres charges exceptionnelles	(945)	(574)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(307)	(61)
<b>Total</b>	<b>(1 336)</b>	<b>(817)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(705)</b>	<b>(84)</b>

Les charges exceptionnelles et produits exceptionnels correspondent à des impacts des années antérieures, en particulier, des litiges clients hérités de Viseo Digital (ex Novedia).

## 6.2.9 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôt exigible	(2 721)	(2 620)
Charge (produits) d'impôts différés	(685)	2 188
<b>Total impôts sur les résultats</b>	<b>(3 406)</b>	<b>(432)</b>

Preuve d'impôts :

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>15 167</b>	<b>11 714</b>
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	31,00%	33,33%
<b>(Charge) produit d'impôt théorique</b>	<b>(4 702)</b>	<b>(3 904)</b>
Incidence des :		
Impacts taux local vs taux statutaire	(74)	(11)
Impact changement de taux des filiales françaises	(2)	(462)
Impact des différences permanentes en liasse fiscale	59	353
Impact intégration fiscale	(241)	-
Amortissements des GW	-	-
Retenues à la source (quote-part de frais & charges)	(22)	2
Effets des revenus taxés à taux réduit	-	-
Effets CIR reclassés en capitaux propres	-	-
Impôts forfaitaires	-	-
Déficits non activés	(220)	(138)
Consommation des IDA non activés antérieurement	128	-
Activation déficits anciennement non reconnus	63	2 383
Ajustement de la charge d'impôt N-1	-	-
Crédit d'impôt	1 603	1 343
Autres	1	3
<b>(Charge) produit d'impôt effectivement constaté</b>	<b>(3 406)</b>	<b>(432)</b>
<b>Taux d'impôt effectif (%)</b>	<b>-22,46%</b>	<b>3,69%</b>

Au cours de l'exercice 2019, des déficits fiscaux non reconnus ont été activés dans les comptes consolidés, principalement sur l'entité Viseo Customer Success.

## 7 Autres informations

### 7.1 Evènements postérieurs à la clôture

L'épidémie liée au COVID-19 (Corona Virus Disease 2019) a été considérée dans les comptes comme un évènement post-clôture se référant au §3.3 ».

### 7.2 Engagements hors bilan

#### 7.2.1 Engagements donnés

##### **Engagements donnés par la société VISEO SAS:**

La société a consenti aux profits des organismes financiers les garanties suivantes :

- Nantissement de 60 484 actions de la société VISEO DIGITAL
- Nantissement de 1 503 436 actions de la société VISEO BI
- Nantissement de 1 001 actions de la société VISEO CUSTOMER SUCCESS
- Nantissement de 117.000 actions de la société VISEO Consulting Iberia
- Nantissement de 3 comptes fruits et produits
- Nantissement du fonds de commerce de Viseo SAS

La société s'engage également à respecter, au niveau des comptes consolidés du groupe, trois ratios financiers (covenant bancaires) définis par les conventions de prêt, et ce à chaque date de publication de ses comptes consolidés annuels.

En 2019, le groupe Viseo respecte les trois ratios financiers.

Nantissement au profit de la banque Caisse d'Epargne du solde créditeur d'un compte ouvert dans ses livres pour un montant de 80.043 € en garantie du cautionnement délivré sur les loyers (bail commercial) au profit du propriétaire, la société civile CARDIMMO.

##### **Engagements donnés par la société VISEO BI :**

Relatifs au bail des locaux d'Aix-en-Provence : période triennale à terme au 1/9/2022 soit 32 mois pour un montant global de 189 467 €.

##### **Engagements donnés par la société VISEO TECHNOLOGIES :**

Relatif aux bail commercial pour les locaux de :

Grenoble (Le Pulsar 9) : 58.272 € (période triennale à terme au 31/12/2020 soit 12 mois).

#### 7.2.2 Autres engagements donnés

Dans le cadre de l'emprunt obligataire émis au cours de l'exercice 2016, la société a souscrit à des engagements « de faire » et « de ne pas faire » tant qu'il existera des OC, et à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du Titulaire d'OC.

Dans le cadre de l'acquisition de la société BIRCHMAN Spain Consulting renommé VISEO Consulting Iberia, le contrat de cession prévoit que la société dispose d'une option d'achat de 78.000 actions de la cible, et le détenteur une option de vente de ces mêmes actions, pour un prix plancher fixé au contrat à 9.760.000 €. Cette option permettra à la société de détenir 100% du capital.

Dans le cadre de la prise de participation au capital de la société VISEO CUSTOMER SERVICES à hauteur de 487 actions, la société dispose d'une option d'achat portant sur 776 actions exerçable à compter de l'exercice 2021, dont le prix est indéterminé à ce jour. Cette option permettra à la société de détenir 100% du capital.

### 7.2.3 Autres informations complémentaires

Engagements donnés concernant les filiales (cautions) :

- La société VISEO s'est portée caution au profit de sa filiale VISEO INC USA à hauteur d'un montant de 500.000 \$ (soit un montant correspondant à 445.077 € au cours du dollars US au 31/12/2019 (1 Euro = 1,1234 USD) afin de garantir une facilité de caisse accordée à sa filiale par la banque HSBC Ny.

- La société VISEO s'est portée caution au cours de l'exercice au profit de sa filiale VI-ONE NORTH AFRICA à hauteur d'un montant maximum de 3.000.000 MAD (Dirhams marocains), soit 279.104 € au cours du MAD au 31/12/2019 (1 E = 10,7487 MAD) afin de lui permettre de bénéficier d'une facilité de caisse de 3.000.000 MAD auprès de la banque Société Générale.

### 7.2.4 Autres engagements

- Relatifs aux baux des véhicules en location longue durée (555.528 €).
- Relatif au crédit-bail mobilier : loyers restants à courir sur les véhicules pour un montant de 11.286 €, et 8 mois restants sur le contrat relatif aux aménagements des locaux de Boulogne (immeuble ILEO), soit un montant de 20.935 €.

Autres engagements :

- Avals & cautions : 727 k€ ;
- Autres engagements (Factor) : 5 572 k€.

## 7.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 288 k€ pour Viseo et 25 K€ pour l'Espagne, soit un total de 314 K€.

## 7.4 Effectif moyen

	2019	2018
<b>France</b>	<b>1 284</b>	<b>1181</b>
VISEO SAS	456	30
VISEO SA	-	368
VISEO BI	174	137
COLIBRI	7	-
VISEO TECHNO	490	452
VISEO DIGITAL	81	134
DELTAMETIC	-	16
VISEO CUSTOMER SUCCESS	76	44
<b>Espagne</b>	<b>544</b>	<b>524</b>
<b>Portugal</b>	<b>4</b>	<b>-</b>
<b>Asie - Pacifique</b>	<b>173</b>	<b>146</b>
SINGAPOUR	85	96
HONK-KONG	13	9
PHILIPPINES	42	35
INDONESIE	26	-
AUSTRALIE	7	6
<b>Maroc</b>	<b>129</b>	<b>102</b>
<b>USA</b>	<b>16</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 150</b>	<b>1 972</b>

## 9 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>11 758</b>	<b>11 280</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 704	840
Subv. investissement inscrites au C/R	(257)	(471)
Variation des impôts différés	605	(2 194)
Plus-values de cession, nettes d'impôt	(1)	(7)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-	66
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES</b>	<b>13 810</b>	<b>9 514</b>
Dividendes reçus des sociétés mise en équivalence	-	-
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE</b>	<b>1 755</b>	<b>1 937</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>15 565</b>	<b>11 451</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Acquisition d'immobilisations</b>	<b>(2 371)</b>	<b>(2 027)</b>
Immobilisations incorporelles	(1 034)	(924)
Immobilisations corporelles	(1 161)	(824)
Immobilisations financières	(176)	(279)
<b>Cession d'immobilisations, nettes d'impôt</b>	<b>156</b>	<b>1 975</b>
Cessions d'immos corp., incorp. et fin. (net de la var. des créances)	47	20
Réduction des autres immos financières	109	1 955
<b>Incidence des variations de périmètre</b>	<b>(703)</b>	<b>(29 626)</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(2 918)</b>	<b>(29 678)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	(2)
Augmentations (réductions) de capital	(979)	349
Emissions d'emprunts	2 635	40 721
Remboursements d'emprunts	(5 808)	(17 432)
Subvention d'investissements encaissées	370	342
Cession (acq. nette d'actions propres)	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(3 783)</b>	<b>23 978</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>8 864</b>	<b>5 751</b>
Trésorerie d'ouverture	15 496	9 713
Trésorerie de clôture	24 292	15 496
Incidence des variations de cours des devises	(68)	32

La variation du besoin en fonds de roulement est indiquée en valeur nette et retraitée des subventions d'investissement à recevoir.